

# DÉLÉGATION DE SIGNATURE

---

## Le Président de l'Université de Strasbourg

---

**Michel Deneken**  
Président

**Affaire suivie par**  
Anne-Catherine Brehm  
Tél. : 03.68.85.11.59  
brehm@unistra.fr

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L 712-2
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg et notamment son article 42
- VU** les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg validées

### ARRETE

Réf. : ACB/2018-033

#### Article 1

Délégation est donnée à Monsieur Pierre RABU, Directeur de l'Unité de Recherche « Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg (IPCMS) – UMR 7504 » à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution du budget de son unité de recherche en dépenses et en recettes (CF : R32IPCM – X32IPCMN)
- Tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 €
- Tout ordre de mission et autorisation d'absence relatif à un déplacement se déroulant au sein de l'Union Européenne et de la Suisse

#### Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de Monsieur Pierre RABU, Monsieur Rodolfo JALABERT (Directeur adjoint) reçoit délégation de signature.

#### Article 3

En cas d'absence et d'empêchement de Monsieur Pierre RABU et Monsieur Rodolfo JALABERT, Madame Joelle LACAVA (Ingénieur d'Etudes) reçoit délégation de signature, uniquement pour l'exécution des dépenses.

#### Article 4

La délégation prend effet à compter de la date d'affichage. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du déléguant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le Président

  
Michel DENEKEN



**Transmission à :** Madame la Rectrice, Chancelière des Universités d'Alsace, Monsieur l'Agent Comptable, Direction des finances, Direction des Ressources Humaines, Service des affaires juridiques, Direction générale des services, Monsieur Pierre Rabu, Monsieur Rodolfo Jalabert, Madame Joelle Lacava.

AFFICHAGE du 01/01/18 au 01/02/18